

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2021 À 18 H 30
À LA SALLE DES FETES DE NUITS-SAINT-GEORGES

PRESENTS : PRESIDENT : Pascal GRAPPIN.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SERAFIN, André DALLER, Evelyne GAUTHEY, Dominique DUPONT, Alain VION, Jacques BARTHELEMY, François MARQUET, Philippe BALIZET, Yves RAGE (en remplacement de Sylvie VACHET), Didier TOUBIN, Hervé PETIT, Ludovic MILLE, Dominique VERET, Christian MEZZAVILLA, Gilles CARRE, Danielle BELORGEY, Dominique BAILLEUX, Gilles STUNAUT, Bernard CHOLET, Pascal ROCHET, Jean-François COLLARDOT, Philippe ROUARD, Francis CHENOT, Christophe LUCAND, Philippe HUMBERT, Alexandre PLAZA, Blandine PETRIGNET, Michel CADOUX, Didier DANEL, Gilles MALSERT, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Roger FORTEMAISON (en remplacement de Christian HOQUET), Georges STRUTYNSKI, Jean-Luc ROSIER, Olivier PIRAT, Christèle POUTHIER, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Claude LEFILS, Florence VEDRENNE, Rémi VITREY, Jocelyne FINCK, Daniel CARRASCO, Eliane QUATREHOMME, Jean-Louis LEXTREYT, Laurent BEDENNE, Jean-Claude GAILLARD, Florence ZITO, Hubert POUJLOT, Pascal BORTOT, Philippe RUPIN, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Alain TRAPET, Christian MARCHISET, Isabelle CHAPUILLIOT, Marcel JOBARD, Bernard GROS (en remplacement de Jean-Louis RAILLARD), Claude CHARLES.

EXCUSES : Antonio COBOS, Thomas CAGNIANT, Gérard FRICOT, Sylvie VACHET, Jean-François ARMBRUSTER, Sophie GALLOIS, Malika AMINI, Christian HOQUET, Nicole GENEVOIX, Gilles MUTIN, Olivier BAYLE, Ghislaine POSTANSQUE, Hervé TILLIER, Umberto CHETTA, Alain BŒUF, Régis DORLAND, Christian ROUSSEL, Pierre LIGNIER, Jean-Louis RAILLARD.

POUVOIRS : Sophie GALLOIS a donné pouvoir à Christophe LUCAND.

Malika AMINI a donné pouvoir à Blandine PETRIGNET.

Nicole GENEVOIX a donné pouvoir à Jocelyne FINCK.

Gilles MUTIN a donné pouvoir à Rémi VITREY.

Olivier BAYLE a donné pouvoir à Jean-Claude ALEXANDRE.

Ghislaine POSTANSQUE a donné pouvoir à Alain CARTRON.

Hervé TILLIER a donné pouvoir à Rémi VITREY.

Umberto CHETTA a donné pouvoir à Didier TOUBIN.

Alain BŒUF a donné pouvoir à Pascal BORTOT.

PRESENTS POUR L'ADMINISTRATION : Frédéric GROSNICKEL, DGS, Ludovic BOURDIN, et Ronan DURAND, DGAs ; Isabelle RIGONI et Sabine SENTERRE, Secrétariat général.

Introduction du Président sur le 2^{ème} temps du calendrier budgétaire et sur le projet du territoire.

Le Président évoque le taux de CFE des collectivités voisines et invite les entreprises à venir sur notre territoire.

Mr Seguin, maire d'Agencourt, regrette la subvention versée à l'association des climats. Pour lui, les investissements peuvent être financés par l'emprunt. Il est optimiste par rapport à l'activité économique.

Enfin, il craint une addiction à la subvention pour l'Office de Tourisme.

M.Rouard, maire de Fussey, intervient sur les annonces d'octobre 2020 qui ont accouché d'une souris. Il constate que le Président annonçait une catastrophe en 2022 qui ne se produira pas.

Pour le Président, la CVAE sera à la baisse en 2022 sans catastrophisme mais avec prudence. Il évoque également la diminution des rôles supplémentaires.

Il faudra que les bases sur les parcs d'activité augmentent.

La Communauté de communes doit se reconstituer une capacité d'autofinancement pour investir et répondre aux besoins des habitants et des communes.

Le Président évoque la piscine de Vougeot et la construction d'un multi-accueil à Gevrey-Chambertin. Pour réaliser ces projets, il faudra des moyens budgétaires.

M.Morin, maire de Segrois, intervient sur la voirie en indiquant que le Département ne finance qu'à hauteur de 30% les voies communales. Il demande que les travaux sur la voirie soient également financés par la Communauté de communes.

Il déplore que l'association des climats de Bourgogne bénéficie d'une augmentation de 4000€ alors que l'enveloppe pour les communes ne se monte qu'à 10.000€.

Il évoque enfin le taux de faillite des entreprises qui est plus faible en 2020 qu'en 2019.

Une question est posée sur les dépenses supplémentaires liées à la COVID19.

Le Président précise que l'exercice est difficile puisqu'il a des dépenses directes plus faciles à chiffrer mais aussi des dépenses indirectes. Il y a également un manque de recettes, directes ou indirectes.

Mme.Ventard indique un coût d'environ 215.000 € sur 2020, compte tenu des dépenses supplémentaires, des recettes en moins et des recettes maintenues, en particulier par la CAF.

M.Petit, maire de Corcelles-lès-Cîteaux, précise qu'en qualité de maire, il attend de la Communauté de communes qu'elle rende des services à la population. Il craint des coupes blanches et privilégie plutôt la politique d'optimisation. Il souhaite que le « Faire Mieux avec moins » soit au centre des réflexions, ce qui permettra d'avoir un budget plus confortable dans quelques années.

Le Président s'engage à présenter au Conseil de fin juin des pistes d'optimisation.

Présentation des projets de délibérations :

- C/21/44 –Objet : Budget Eau Régie – Compte administratif 2020 et affectation du résultat – Annule et remplace délibération C/21/16 du 30 mars 2021,
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/45 - Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/46 - Objet : Taxe GEMAPI – Fixation du produit attendu pour l'exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/47 - Objet : Fixation des attributions de compensation de taxe professionnelle provisoire – Année 202.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/48 - Objet : Service commun Secrétariat de mairie – Vote du forfait prévisionnel 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/49 - Objet : Direction technique – Vote des tarifs d'activités 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/50 - Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droits publics année 2021.
Pour cette délibération Le Président précise que les 20.000 euros réservés aux associations pour les manifestations culturelles seront débattues ultérieurement.
- C/21/51 - Objet : Budget primitif Principal – Exercice 2021.
12 abstentions
- C/21/52 - Objet : Budget Primitif Service commun scolaire – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/53 - Objet : Budget Scolaire – Subventions aux coopératives scolaires année 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/54 - Objet : Budget Primitif Eau Régie – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/55 - Objet : Budget Primitif Eau DSP – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/56 - Objet : Budget Primitif Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/57 - Objet : Budget Primitif Assainissement Sud dijonnais – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/58 - Objet : Budget Primitif Déchets CC Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/59 - Objet : Budget Primitif ZAE de Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/60 - Objet : Budget Primitif ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/61 - Objet : Budget Primitif ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La Petite Champagne » – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/62 - Objet : Budget Primitif ZAE de Gilly-les-Cîteaux II « La Petite Champagne » – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/63 - Objet : Budget Primitif ZAE de Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de Poiriers » – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;

- C/21/64 - Objet : Budget Primitif ZAE de Noiron-sous-Gevrey « Lotissement du commerce » - Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/65 - Objet : Budget Primitif Energie Chamboeuf – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/66 - Objet : Budget Primitif Transport – Exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/67 - Objet : Budget eau DSP – Reprise de provisions.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/68 - Objet : Mise à jour du bordereau de prix et forfaitisation du coût de réalisation de nourrices pour branchements d'eau potable.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/69 - Objet : Mise en place d'une tarification pour les dépôts des particuliers à l'installation de stockage des déchets inertes sise à Nuits-Saint-Georges. Il est proposé qu'une information soit faite sur le site internet avec la tarification des dépôts des particuliers sur le site ISDI de Nuits-Saint-Georges.
Adoptée à l'unanimité ;
- C/21/70 - Objet : Approbation définitive du Plan Climat-Air-Energie (PCAET) de l'EPCI.
M. Strutynski présente la délibération relative à l'adoption du PCAET.
Adoptée à l'unanimité ;

Le Président insiste sur le rôle de la Communauté de communes qui est d'animer et de coordonner les actions du PCAET. Il serait nécessaire de mettre en œuvre des actions et pour cela de déterminer les moyens à déployer.

Il revient aux porteurs de projets privés, de sites de production d'énergie renouvelable comme les éoliennes, les panneaux photovoltaïques ou les unités de méthanisation, de s'adresser à la Communauté de communes qui ne fera que mettre en relation les communes qui le souhaitent avec eux.

M. Petit, maire de Corcelles-lès-Cîteaux souhaite favoriser le retour d'expérience entre les acteurs de territoire autour de ces questions de développement durable.

M. Strutynski lui répond que les commissions seront en particulier dédiées à ces échanges.

La séance est levée à 21h00.